

# Circulaire de rentrée 2019

## Le mot du Directeur...

Bienvenue à tous, élèves et parents pour cette rentrée 2019.

Vous trouverez dans cette circulaire des éléments d'information concernant le déroulement de la rentrée.

Nous vous invitons à lire attentivement et à conserver ce document.

Vous pourrez compter sur la disponibilité de l'ensemble de la communauté éducative du lycée Louis Querbes Saint Joseph pour vous accompagner durant cette année scolaire. Bonnes vacances à toutes et à tous.

**Jacques Douziech, Chef d'Etablissement.**

## Manuels scolaires et Procédure Carte Jeune Région :

Le Conseil Régional Occitanie prête tout ou partie des manuels scolaires.

Il finance également des équipements pour certaines sections du Lycée professionnel (Section ASSP-AMA-SN MELEC)

La carte jeune région est donc obligatoire pour toutes les sections.

## Manuels scolaires et Procédure Carte Jeune Région :

Le Conseil Régional Occitanie prête tout ou partie des manuels scolaires.

Il finance également des équipements pour certaines sections du Lycée professionnel (Section ASSP-AMA-SN-MELEC).

A compter de cette année, si la région ne fournit pas un manuel, le lycée vous le fournira et vous le facturera en septembre (nous ferons la déduction des 20 euros de la carte jeune qui est obligatoire).

Vous n'avez donc aucun livre à acquérir par vous-même.

## Pour les élèves qui n'ont pas de Carte Jeune :

Elle vous sera demandée lors de la remise des livres et nous vous conseillons d'en faire la demande le plus rapidement possible, vous la recevrez directement à votre domicile courant août.

Pour toutes informations et pour faire la demande de création Carte Jeune Région, vous devez aller sur le site : [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr) et suivre les instructions.

Vous recevrez la carte directement à votre domicile courant août.

## Pour les élèves qui ont déjà une Carte Jeune :

Vous n'avez rien à faire, la carte jeune sera automatiquement transférée vers le lycée par les services de la Région.

## Quelques informations utiles...

Le lycée est structuré en trois sites qui disposent chacun d'un service vie scolaire (coordonnées en fin de page).

<b>Cedec : 11 rue des frères de Turenne</b>	
2nde GT	2nde 1ère Term BP GA
1ère Générale - Term S	2nde 1ère Term BP Commerce
1ère Term ST2S	2nde ASSP
1ère Term STI2D	Classe ULIS
1ère Term STMG	

<b>Jeanne d'arc : 13 rue Béteille</b>	
1ère Term ASSP	MCAD + prépa AS
CAP APM + Prépa ME/ES	

<b>Saint Joseph : 1 rue Sarrus</b>	
2nde 1ère Term BP SN	2nde 1ère Term BP AMA
2nde 1ère Term BP MELEC	3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers

## Coordonnées du Lycée :

Les services secrétariats et facturation sont au Cedec (05 65 77 14 80 puis suivre les indications).

### Site Cedec :

Vie scolaire et internat : 05 65 77 14 80 - viesco@querbes.net

Responsable Vie Scolaire et Internat : David BENSIZERARA

### Site Saint Joseph :

Vie scolaire et internat : 05 31 97 01 25 – vs-lycee@stjorodez.org

Responsable Vie Scolaire : Mathieu LEBRETON

Responsable Internat : Isabelle BOUZAT

### Site Jeanne d'Arc :

Vie scolaire : 05 65 75 42 00 - viesco@querbes.net

Responsable Vie Scolaire : Martine DEC

### Période de fermeture :

Le lycée sera fermé du vendredi 19 juillet au soir au lundi 19 août 9h.

Les sites Jeanne d'Arc et Saint Joseph seront fermés du 5 juillet au lundi 26 août 9h.

### Fournitures scolaires :

**Les secrétariats et accueils ne disposent pas de liste de fournitures scolaires.**

Les enseignants préciseront éventuellement à la rentrée le matériel nécessaire.

## Déroulement de la rentrée :

### Secondes Générales et Technologiques

**Lundi 2 septembre 2019** (site Cedec)

9h à 10h45 : Installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

10h45 à 11h45 : Réunion d'accueil au foyer sous la galerie pour les élèves et leurs parents.

A partir de 12h : Repas au self (Externes-DP-Internes). Les parents qui le souhaitent sont invités à rester pour le déjeuner. Le repas est offert à tous les élèves et leurs parents.

**Attention vous devez vous inscrire via le lien « Inscription repas Lundi 2 septembre » qui se trouve sur le site internet sous la mention « Circulaire de rentrée ».**

**Votre enfant (Externe, DP ou Interne) est inscrit d'office, il ne faut pas le réinscrire.**

13h30 à 16h : Prise en charge par les Professeurs Principaux des élèves : Phase d'intégration (présentation du groupe classe, découverte du site Cedec, remise des emplois du temps...).

A partir de 16h30, les élèves internes seront pris en charge par le personnel d'internat du lycée.

**Mardi 3 septembre 2019** (site Cedec)

8h : Début des cours selon les emplois du temps.

### Secondes Professionnelles Tertiaires (Commerce et Gestion-Administration)

**Lundi 2 septembre 2019** (site Cedec)

A partir de 11h : Installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

A partir de 12h30 : Repas au self (Externes-DP-Internes). Les parents qui le souhaitent sont invités à rester pour le déjeuner. Le repas est offert à tous les élèves et leurs parents.

**Attention vous devez vous inscrire via le lien « Inscription repas Lundi 2 septembre » qui se trouve sur le site internet sous la mention « Circulaire de rentrée ».**

**Votre enfant (Externe, DP ou Interne) est inscrit d'office, il ne faut pas le réinscrire.**

14h à 15h : Réunion d'accueil à l'amphithéâtre du site Cedec pour tous les élèves et leurs parents.

15h15 à 17h : Prise en charge par les Professeurs Principaux des élèves : Phase d'intégration (présentation du groupe classe, découverte du site Cedec, remise des emplois du temps...).

A partir de 17h, les élèves internes seront pris en charge par le personnel d'internat du lycée.

**Mardi 3 septembre 2019** (site Cedec)

8h : Début des cours selon les emplois du temps.

### Secondes Professionnelles ASSP

**A compter de cette rentrée, les 2ndes ASSP auront l'essentiel de leurs cours sur le site du Cedec, à la rentrée 2020 ces élèves resteront sur le Cedec.**

**Lundi 2 septembre 2019**

10h à 11h30 : Accueil et installation des élèves internes sur le site Cedec (merci de voir les informations p 7).

11h45 à 12h45 : Réunion d'accueil (site Cedec à l'amphithéâtre) pour tous les élèves et leurs parents.

13h : Repas au self (Externes-DP-Internes) sur le site Cedec. Les parents qui le souhaitent sont invités à rester pour le déjeuner. Le repas est offert à tous les élèves et leurs parents.

**Attention vous devez vous inscrire via le lien « Inscription repas Lundi 2 septembre » qui se trouve sur le site internet sous la mention « Circulaire de rentrée ».**

**Votre enfant (Externe, DP ou Interne) est inscrit d'office, il ne faut pas le réinscrire.**

14h30 à 17h : Prise en charge par les Professeurs Principaux des élèves (site Jeanne d'Arc) : Phase d'intégration (présentation du groupe classe, découverte du site Jeanne d'Arc, remise des emplois du temps...).

A partir de 17h, les élèves internes seront pris en charge par le personnel d'internat du lycée (site Cedec).

**Mardi 3 septembre 2019** (site Cedec)

8h : Début des cours selon les emplois du temps.

Lycée Général, Technologique et Professionnel Privé Louis Querbes Saint Joseph - Sous contrat avec l'Etat

11 rue des frères de Turenne 12000 RODEZ - 05 65 77 14 80

## Secondes Professionnelles SN – AMA - MELEC

**Lundi 2 septembre 2019** (site St Jo)

- 8h30 à 9h45 : Accueil et installation des élèves internes sur le site Saint Joseph (merci de voir les informations p 7).
- 9h45 à 10h45 : Réunion d'accueil (site Saint Joseph) pour tous les élèves et leurs parents.
- 10h45 à 12h : Prise en charge par les Professeurs Principaux des élèves (site Saint Joseph : Phase d'intégration (présentation du groupe classe, découverte du site Saint Joseph, remise des emplois du temps...)).
- 12h : Repas au self (Externes-DP-Internes) sur le site Saint Joseph.
- 14h à 16h : Suite de la prise en charge par les Professeurs Principaux des élèves (site Saint Joseph) : Phase d'intégration (présentation du groupe classe, découverte du site Saint Joseph, remise des emplois du temps...).
- A partir de 17h, les élèves internes seront pris en charge par le personnel d'internat du lycée (site Saint Joseph).

**Mardi 3 septembre 2019** (site Saint Joseph)

- 8h : Début des cours selon les emplois du temps.

## Troisième Préparatoire à l'Enseignement Professionnel

**Lundi 2 septembre 2019** (site St Jo)

- 10h à 11h30 : Accueil et installation des élèves internes sur le site Saint Joseph (merci de voir les informations p 7).
- 11h45 à 12h45 : Réunion d'accueil (site Saint Joseph) pour tous les élèves et leurs parents.
- 13h : Repas au self (Externes-DP-Internes) sur le site Saint Joseph.
- 14h45 à 17h : Prise en charge par les Professeurs Principaux des élèves (site Saint Joseph) : Phase d'intégration (présentation du groupe classe, découverte du site Saint Joseph, remise des emplois du temps...).
- A partir de 17h, les élèves internes seront pris en charge par le personnel d'internat du lycée (site Saint Joseph).

**Mardi 3 septembre 2019** (site Saint Joseph)

- 8h : Début des cours selon les emplois du temps.

## Journée d'intégration 2ndes Pro :

Journée sportive (Escalade, course d'orientation, VTT), l'objectif n'est en rien l'exploit sportif, mais de passer un moment ensemble pour favoriser l'intégration de chacun.

Les professeurs d'EPS et les professeurs principaux sont mobilisés.

**2<sup>nd</sup>e ASSP** : mardi 3 sept, départ 8h – retour vers 16h30

**2<sup>nd</sup>e GA et Commerce** : jeudi 5 sept, départ 8h – retour vers 16h30

**2<sup>nd</sup>e SN AMA MELEC** : Départ : jeudi 5 septembre à 17h      Retour : vendredi 6 septembre vers 16h30

Une nuit de déroulera en extérieur

**3<sup>ème</sup>** : mardi 3 sept, départ 12h – retour vers 16h30

Les modalités d'organisation seront précisées à la rentrée.

Le séjour des 2ndes GT étant du 14 au 18 octobre, il n'aura pas de journée pour eux.

## Terminales Professionnelles ASSP

Attention les élèves qui étaient en 1<sup>ère</sup> ASSP1 en 2018-2019, n'ont pas passé le PRAPS, celui sera organisé le mardi 3 septembre à partir de 10h sur le site du Cedec.

Pour ces élèves l'installation à l'internat se fera le mardi 3 septembre de 9h à 10h.

Pour les élèves qui étaient en 1<sup>ère</sup> ASSP2 en 2018-2019, l'installation à l'internat se fera le mardi 3 septembre de 16h à 18h

### Mercredi 4 septembre 2019

- 8h à 8h15 : Accueil en salle d'étude niveau site JA
- 8h15 à 9h : Prise en charge par les Professeurs Principaux.
- 9h : Début des cours.

## Terminales S – STMG – STI2D

### Mardi 3 septembre 2019

- 16h à 18h : Accueil et installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

### Mercredi 4 septembre 2019

- 8h30 à 8h45 : Accueil à l'étude sous la galerie du site Cedec.
- 8h45 à 9h55 : Prise en charge par les Professeurs Principaux.
- 10h10 : Début des cours.

## Terminales ST2S

### Mardi 3 septembre 2019

- 16h à 18h : Accueil et installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

### Mercredi 4 septembre 2019

- 8h50 à 9h05 : Accueil à l'amphithéâtre du site Cedec.
- 9h05 à 9h55 : Prise en charge par les Professeurs Principaux.
- 10h10 : Début des cours.

## Terminales Professionnelles Commerce – Gestion-Administration

### Mardi 3 septembre 2019

- 16h à 18h : Accueil et installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

### Mercredi 4 septembre 2019

- 9h10 à 9h25 : Accueil à l'étude sous la galerie du site Cedec.
- 9h25 à 10h10 : Prise en charge par les Professeurs Principaux
- 10h20 : Début des cours. *(la pause est différée de 10h10 à 10h20).*

## Terminales Professionnelles SN – AMA - MELEC

### Mardi 3 septembre 2019

- 16h à 18h : Accueil et installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

### Mercredi 4 septembre 2019

- 9h25 à 9h40 : Accueil en salle d'étude site Saint Joseph
- 9h40 à 10h50 : Prise en charge par les Professeurs Principaux.
- 11h05 : Début des cours.

## Premières Professionnelles SN – AMA - MELEC

**Mercredi 4 septembre 2019**

16h à 18h : Accueil et installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

**Jeudi 5 septembre 2019**

8h à 8h15 : Accueil en salle d'étude site Saint Joseph

8h15 à 9h : Prise en charge par les Professeurs Principaux.

9h : Début des cours.

## Premières S – STI2D – STMG

**Mercredi 4 septembre 2019**

16h à 18h : Accueil et installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

**Jeudi 5 septembre 2019 :**

8h50 à 9h05 : Accueil à l'étude sous la galerie du site Cedec.

9h05 à 9h55 : Prise en charge par les Professeurs Principaux.

10h10 : Début des cours.

## Premières ST2S

**Mercredi 4 septembre 2019**

16h à 18h : Accueil et installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

**Jeudi 5 septembre 2019 :**

9h10 à 9h25 : Accueil à l'amphithéâtre du site Cedec

9h25 à 10h10 : Prise en charge par les Professeurs Principaux.

10h20 : Début des cours (*la pause est différée de 10h10 à 10h20*).

## Premières Professionnelles Commerce – Gestion-Administration

**Mercredi 4 septembre 2019**

16h à 18h : Accueil et installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

**Jeudi 5 septembre 2019 :**

9h30 à 9h45 : Accueil à l'étude sous la galerie du site Cedec.

9h45 à 10h50 : Prise en charge par les Professeurs Principaux (*la pause est incluse*).

11h05 : Début des cours.

## Premières Professionnelles ASSP

**Mercredi 4 septembre 2019**

16h à 18h : Accueil et installation des élèves internes (merci de voir les informations p 7).

**Jeudi 5 septembre 2019** (site Jeanne d'Arc) :

9h25 à 9h40 : Accueil en salle d'étude niveau 1.

9h40 à 10h20: Prise en charge par les Professeurs Principaux.

10h30 : Début des cours.

## **Installation des internes :**

Le soir du lundi 2 septembre les élèves des classes de **2<sup>nd</sup>e (GT et PRO) des trois sites** se rendront sur un espace nature pour une course d'orientation suivi d'un repas pris en plein air.

### **Pour tous les élèves internes :**

Un contrat de mise à disposition des services de l'internat devra être signé par l'élève et ses parents le jour de la rentrée.

Un chèque de caution de 150 € (non encaissé) sera remis au service de l'internat et restitué à la fin de l'année scolaire de l'élève, si aucune dégradation volontaire directement imputable n'a été constatée.